

ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Le Gouvernement se mouillera-t-il un jour pour le climat ? Question écrite n° 11507

Texte de la question

Mme Catherine Couturier interroge M. le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires sur le catastrophique pacte financier mondial. Ces 22 et 23 juin 2023, à l'invitation d'Emmanuel Macron, une cinquantaine de chefs d'État et de gouvernement sont venus à Paris pour conclure un pacte financier, qui devait être notamment en faveur des pays du Sud. Ces derniers étant plus touchés par les conséquences du réchauffement climatique, ce pacte avait pour objet d'enfin concrétiser la promesse du fonds de 100 millions d'euros en leur faveur. Cette initiative paraît d'autant plus de façade qu'aucune réaction ni aide ne s'est faite lorsqu'un bateau de plus de 700 migrants coulait et que, dans le même temps, la France déployait tous les moyens technologiques à la rescousse d'un petit sous-marin pour milliardaires. Mme la députée doute donc de la sincérité de ce gouvernement d'aider les pays du Sud à s'adapter au changement climatique. Ce pacte fixe des objectifs creux tel que « redonner un espace budgétaire aux pays endettés ». Il s'agit bel et bien de mesures de greenwashing. Tandis que le dernier rapport Pisani-Ferry écrit : « La transition énergétique exige d'investir plus sans accroître la capacité productive, ce qui se traduit, dans la fonction de production, par une baisse de productivité apparente du capital, ce Gouvernement fuit en avant vers le productivisme, refusant tout remise en cause idéologique et politique. Ces mots de l'ancien conseiller de monsieur Macron sont l'exactitude même de ce que les scientifiques, élus, citoyens scandent depuis des années : le capitalisme est le poison de la Terre. Les scientifiques ne font qu'alerter sur l'état de la planète, le dernier rapport du Haut Conseil pour le climat montre que la France n'observe toujours aucune baisse structurelle d'émission des gaz à effet de serre. Ni ce gouvernement, ni ce ministère ne semblent prendre la mesure de ces conseils et de ces alertes. Étant donné la nouvelle condamnation de l'État pour non-protection du vivant, s'ajoutant à la double condamnation pour inaction climatique, elle l'interroge sur le calendrier d'actions concrètes et structurantes prévu pour enfin agir de manière vertueuse suite à l'astreinte juridique prononcée par le Conseil d'État et le tribunal administratif de Paris.

Données clés

Auteur: Mme Catherine Couturier

Circonscription: Creuse (1re circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et

sociale

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 11507

Rubrique: Climat

Ministère interrogé : Transition écologique et cohésion des territoires Ministère attributaire : Transition écologique et cohésion des territoires

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 26 septembre 2023, page 8457

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)